



17e séance du Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Jeudi 12 mai 2022 à 19h30

à l'Hôtel de Ville

Ordre du jour

1. Assermentation du nouveau conseiller général suppléant.
2. Rapport d'information du Conseil communal relatif au réaménagement de la Place du Marché et à la phase de consultation publique (DUBREC).
3. Rapport du Conseil communal relatif à la création d'une Maison de la culture et du passage au patrimoine administratif de l'immeuble sis rue Numa-Droz 175 (DICI).
4. Rapport du Conseil communal relatif au traitement de l'initiative "Le vélo à Fonds" (DUBREC).
5. Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 550'000.- à la charge de la Ville, par la taxe d'épuration, pour la modification à la station d'épuration du terrain sur le bassin d'eaux pluviales ainsi que le remplacement de la clôture et du portail d'entrée (DUBREC).
6. Question du groupe PLR intitulée "2 journaux gratuits à La Chaux-de-Fonds : nécessaire, raisonnable ?", déposée et développée lors de la séance du 5 avril 2022.

*Alexandre Houlmann
président du Conseil général*

Question du groupe PLR

2 journaux gratuits à La Chaux-de-Fonds : nécessaire, raisonnable ?

Certes, l'un est un organe de communication public, avec un graphisme soigné et un papier de qualité en grand format, l'autre est issu, lui, d'une initiative privée, plus volumineux et de parution plus fréquente, mais aussi plus modeste dans son impression et son aspect. Néanmoins, tous deux visent le même public et offrent le même genre d'informations régionales.

Ceci m'amène à poser les questions suivantes :

- Le Conseil communal ressent-il la création d'un journal gratuit privé comme une concurrence utile et nécessaire ?
- Le Conseil communal savait-il, lors de la création du Tourbillon, qu'un journal gratuit privé verrait aussi le jour à La Chaux-de-Fonds dans un délai très bref ?
- Combien coûte la conception journalistique, l'édition et la distribution du Tourbillon ?
- Le journal Le Ô reçoit-il une subvention ou une aide matérielle quelconque de la part de la Commune ?

Pour le groupe PLR : Blaise Courvoisier
